

✓
▶
⌚
✕

L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...

Bien gérée

Branchée

Tonique

Au quotidien

Talentueuse

En mouvement

Solidaire

Responsable

Constructive

De réussite

Sûre

Accessible



Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

Une ville en mouvement

Votre élu référent : Bertrand Guinchard

 **FAIT**

 **ENGAGÉ**

 **A FAIRE**

 **ANNULÉ**

1 Défendre les dessertes ferroviaire (TGV) et routière (RN57)

Un dossier porté par Patrick Genre

Au plan ferroviaire, en relation directe avec les élus suisse et la Fédération du Transjuralpin, défense de la liaison Lausanne-Frasne-Paris, défense de la liaison Neuchâtel-Val-de-Travers-Pontarlier-Frasne (liaison Colibris)

Au plan routier, en relation avec l'État, la Région, le Département, la Députée et le Maire de La Cluse-et-Mijoux, réflexion sur la création d'une troisième voie d'entrée à Pontarlier, réflexion sur l'utilisation de l'enveloppe de 12 millions d'euros inscrits au contrat de Plan État-Région.

2 Guichet unique d'informations aux entreprises

Cette création est en cours de négociation pour une mutualisation avec d'autres organismes (CCI, CMA, BGE...). L'Agence Régionale de Développement Economique Bourgogne Franche-Comté recrute par ailleurs actuellement des chargés de mission par territoire, qui auront ce rôle.

3 Etudier les partenariats public/privé (PPP) pour favoriser les synergies de développement

Des études sont à mener pour les projets municipaux afin de développer des partenariats public / privé.

4 Soutenir la filière bois locale par des contrats Ville/Scieurs, ainsi que les filières agro-alimentaires

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

Le soutien à la filière bois locale se matérialise au travers de la construction de la Halle couverte dont les éléments de charpente seront fabriqués à l'aide de résineux provenant de la forêt communale. (voir engagement [N°11](#)).

ZOOM

20 ha | 10 ha | Aménager avec la CCGP 30 ha pour l'accueil d'entreprises et d'emplois avec la ZAE des Gravilliers

20 ha ont déjà été aménagés par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier sur la commune de Pontarlier. Les 15 parcelles de la 1^{re} tranche du « Crêt de Dale » sont vendues.

La 2^e tranche est quant à elle en cours de commercialisation. D'ici fin 2019, l'aménagement de la dernière et 3^e tranche devrait être achevé.



© Fabrice Parriaux



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

Suite action [N° 4](#)

La Ville de Pontarlier apporte son concours aux filières agro-alimentaires en soutenant des manifestations promotionnelles : Haute-Foire/Coulée du Mont d'Or, Artisans au Grand Cours, Marché paysan,... ainsi que les circuits courts dans le cadre de la Délégation de Service Public Restauration (voir engagement [N° 46](#)).

5 Valoriser la ville pour attirer des investisseurs

Un dossier porté par La Municipalité

La valorisation de la ville résulte de l'action commune et transversale menée par l'équipe municipale, dans le cadre des différentes thématiques abordée dans ce bilan mi-mandat et peut s'illustrer au travers des nombreuses réalisations : urbanisme (Ilot Saint-Pierre,...), travaux de voirie (réfection du centre-ville,...), création de nouveaux services de proximité (maison des seniors, maison médicale, ...), etc.

6 Développer des offres de formation en adéquation avec les besoins des entreprises

Dossier transféré : compétence CCGP

La CCGP travaille sur la question de formations franco-suisse intéressantes les entreprises de part et d'autre de la frontière.

7 Créer un pôle logement pour l'accueil temporaire de main d'oeuvre

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Des négociations sont en cours pour une mutualisation avec d'autres organismes (CCI...). De plus, ce type de projet est en réflexion dans le cadre du futur Ilot Saint Pierre (voir engagement [N°65](#)).

8 Dynamiser et reconfigurer le marché hebdomadaire

Le marché s'installera dès 2017, en période hivernale, sous la Halle couverte, qui offrira un espace abrité et aménagé aux commerçants non sédentaires et aux chalandes. Cet équipement participera à la valorisation et à l'attrait du marché.



ZOOM

✓ 11 Créer une halle couverte

Un dossier partagé avec Christian Pourny, Gaston Droz-Vincent, Daniel Defrasne

La construction d'une halle couverte polyvalente, place du Maréchal de Lattre de Tassigny (« Petit Cours ») répondra à des besoins spécifiques comme l'accueil de marchés hivernaux hebdomadaires et de manifestations socio-culturelles, ou la mise à disposition d'un parking public gratuit de 76 places (en dehors des périodes d'occupation). Cet équipement multi-usages sera harmonieusement intégré dans le paysage urbain, adapté techniquement au risque de neige et construit en bois local. (voir également les engagements N° 4, N°62, N°141).

ZOOM

✓ 12 Tester un réseau d'interconnexion entre les zones commerciales évitant les flux automobiles

Un dossier en partenariat avec les associations de commerçants

Depuis août 2016, des navettes shopping gratuites circulent le samedi de 10 h à 19 h entre les zones commerciales. Cette phase de test d'un an, menée en partenariat avec Commerce Pontarlier Centre notamment, s'achèvera le samedi 8 juillet 2017.



⌚ 9 Créer un parking dans l'hyper-centre

Implantation en cours de réflexion.

✓ 10 Maintenir la gratuité des parkings

Un dossier partagé avec Jacques Prince

Aujourd'hui, 3150 places de parkings gratuites sont disponibles à Pontarlier dont environ 970 à proximité du centre-ville, pour une durée de 1h30 (1h pour certaines zones), et ce de 8h à 12h et de 14h à 19h, sauf dimanches et jours fériés.

✓ 13 Imaginez des « hivernales », programme d'animations en complément du marché de Noël

La collectivité a acquis une patinoire synthétique de 200 m² pour animer le Marché de Noël et à améliorer son programme d'animations (ateliers pour adultes, démonstration sportive, spectacle son et lumière, ...). Le renouvellement des illuminations de Noël participe par ailleurs à cette ambiance de fête.

✓ 14 Améliorer la signalisation des zones commerciales et leurs parkings

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

5 panneaux d'information grand format ont été disposés aux entrées de ville, ainsi qu'une nouvelle signalisation du marché hebdomadaire. La signalétique piétonne et des parkings, avec indication de la distance à pied pour atteindre le centre-ville a été refondue.

✓ 15 Créer une commission agricole locale

Créée le 30 octobre 2014, cette commission a réuni à deux reprises les exploitants agricoles de Pontarlier et ceux qui louent du terrain sur Pontarlier, autour des élus référents, afin de finaliser le recensement agricole, de mettre en place des conventions d'occupation, de développer des compensations écologiques, d'organiser le Super Comice ou d'échanger des informations.



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier

Une ville solidaire

Votre élu référent : Bénédicte Hérard

Optimiser les politiques sociales menées

✓ 16 Garantir les ressources financières du Centre Communal d'Action Sociale

La subvention versée par la Ville de Pontarlier de 1 249 700 € a été maintenue.

▶ 17 Guichet unique pour l'économie sociale et solidaire

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard

La création de ce guichet est en réflexion.

✓ 19 Instituer des assises annuelles du social

L'objectif était de proposer une rencontre par an pour les professionnels, sur des thématiques spécifiques : « état des lieux en matière de social sur le territoire » (2014), « les violences conjugales et intrafamiliales » (2015), et ce, en alternance avec les Assises de l'accessibilité depuis 2016. L'édition 2017 est consacrée au « retour au domicile et organisation de la vie après l'hospitalisation » (2017).

Conforter les actions solidaires

✓ 20 Poursuivre l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Suite aux Assises de l'accessibilité 2016, une journée à destination des professionnels sur le thème du handicap et de l'inclusion « accueillir un jeune enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique » a été proposée à 191 personnes.

✓ 21 Pérenniser le soutien logistique et financier aux associations sociales

Les subventions aux associations à caractère social ont été maintenues. 26 associations sont soutenues en 2017 pour une enveloppe de 51 940 €.

▶ 22 Développer les dispositifs d'insertion par l'activité économique

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard et Christian Pourny

Depuis 2016 la collectivité soutient l'activité de « location solidaire » de véhicule, portée par le Collectif de l'Économie Solidaire du Haut-Doubs, en partenariat avec le Garage Solidaire du Jura, le Département du Doubs et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Le CCAS a fait don d'un véhicule de son parc automobile. Par ailleurs, un travail est mené sur l'Économie sociale et solidaire (ESS) avec la CCGP et le service municipal de la Politique de la ville. La Ville de Pontarlier investit annuellement 30 à 35 000 € dans le cadre de chantiers d'insertion pour diverses activités.

Accueillir et encadrer les enfants : petits et grands

▶ 23 Créer 30 nouvelles places d'accueil pour la petite enfance

20 places ont été créées avec le concours de la CCGP (micro-crèches de Doubs et Granges-Narboz), et 6 places supplémentaires ont été créées à la micro-crèche Pirouette à Pontarlier. Voir engagement N°18.

✓ 24 Restructuration du Point Rencontre Jeunes Episode

Un espace ressource dédié au jeune public a été ouvert, sur le site de l'actuel Point Rencontre Jeunes ÉPISODE. Plusieurs opérateurs « jeunesse » y seront ainsi réunis en un seul « Pôle » en 2017 : le Point information jeunesse (porté par l'ADDSEA), la Mission Locale pour la mise en place de la garantie jeunes (Contrat de Ville) et le Point accueil écoute jeunes (PAEJ).

ZOOM

✓ 18 Mutualiser les moyens entre la Ville et la CCGP sur la petite enfance

Neuf agents ont été mutualisés pour la gestion des micro-crèches intercommunales situées à Doubs et aux Granges-Narboz, avec 20 places ouvertes en 2017. Création d'un collectif petite enfance sur le bassin de Pontarlier, d'un point d'information unique et d'un événement grand public « les Journées petites enfances » en 2016 avec 1200 personnes accueillies dont 568 adultes et 633 enfants.



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

Accompagner les seniors

✓ 25 Favoriser le maintien à domicile : aides aux aménagements, portage de repas, téléalarme...

Le dispositif de téléalarme est passé de 164 abonnés en 2014 à 188 en 2016. Une centaine de portage de repas est réalisée chaque semaine, ... Quant à l'appartement témoin, cette action a été abandonnée au profit de la « caravane des énergies », une opération grand public de sensibilisation aux questions énergétiques, pour mieux maîtriser son budget en minimisant ses consommations.

✓ 26 Accroître et diversifier les animations proposées

Sont proposés : plus de 120 ateliers annuels « mémo-jeux » et « animations intergénérationnelles », des formations aux premiers secours, des séances de révision du code de la route, des visites culturelles et thématiques, une réunion publique d'information sur la sécurité, ...



ZOOM

✓ 29 Encourager l'installation de nouveaux médecins

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Face à la dégradation de la situation à Pontarlier suite aux départs consécutifs de plusieurs médecins, la collectivité s'est saisie du dossier en créant une délégation « Santé », pour mettre en place des mesures incitatives. Le projet d'une maison médicale et paramédicale est lancé dans le cadre du nouveau quartier de l'Îlot Saint-Pierre pour une ouverture fin 2018 (16 cabinets). Des solutions temporaires ont également été travaillées avec l'Agence Régionale de Santé, avec l'ouverture d'un cabinet médical éphémère prévu pour septembre 2017 (acquisition par la Ville du cabinet 5 impasse du Canal).

✓ puis ✗ 27 Bibliothèque à domicile

Un dossier partagé avec René Emilli

L'expérimentation a été réalisée avec la mise en place d'un service de portage de livre en partenariat avec La Poste, mais l'action a été abandonnée faute d'utilisateurs.

Promouvoir le bien-être à Pontarlier

✓ 30 Lancement d'une mutuelle pour tous

L'adhésion du CCAS via l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale au dispositif « Ma Commune Santé », mutuelle communale, va permettre dès septembre 2017 d'améliorer la couverture santé des administrés (souscription de contrats adaptés aux besoins auprès de partenaires spécialisés).

▶ 31 Aménager de nouveaux jardins familiaux

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Dans le cadre de l'Îlot Saint Pierre, des jardins seront aménagés en partage avec le public senior, les crèches, la maison médicale et le cabinet infirmiers Azalé, pour la prévention et le traitement des maladies chroniques et cardiaques et la nutrition.

▶ 32 Etudier l'évolution des plages horaires du Transport à la demande

Un dossier porté par Sylvie Laithier

Se reporter à l'engagement N°105.

ZOOM

▶ 28 Finaliser le projet de construction de la Maison des seniors dans le nouveau quartier de l'Îlot Saint-Pierre

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Un appel à projet a été lancé. Plusieurs candidats ont répondu et sont en lice pour proposer une trentaine de logements locatifs autonomes à un prix accessible pour permettre aux personnes âgées, un maintien à domicile dans un environnement sécurisant. Voir également engagement N°64.



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

Une ville responsable

Votre élu référent : Christian Pourny

Poursuivre la mise en œuvre de l'A21

▶ **33 En matière sociale : actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), chantier d'insertion, Agenda 22, sûreté des personnes**

Un dossier partagé avec Bénédicte Héraud, Jacques Prince, Sylvie Laithier

CUCS : En 2015 un contrat de ville a succédé au CUCS pour 6 ans jusqu'en 2020, avec l'identification d'un quartier prioritaire « Politique de la Ville » : Le Grand Longs Traits, de deux territoires en veille active : Les Pareuses et Berlioz, de quatre thématiques d'actions : éducation et jeunesse, prévention et citoyenneté, emploi et insertion, cohésion et lien social. Une nouvelle dynamique est initiée autour des questions liées à la mobilité (location solidaire de véhicules, auto-école solidaire), à la médiation (adultes relais) et à l'intégration (ateliers d'alphabétisation). Chaque année, une soixantaine de projets sont portés par une quinzaine d'opérateurs pour 4 Millions d'€ dont 10% en dépenses directes assumées par la Ville. Quant à la sûreté des personnes, elle inclut la mise en œuvre de la stratégie globale de sûreté, dont le renforcement de la prévention (prévention spécialisée, programme de réussite éducative), l'animation de l'Observatoire de la

Sécurité étendu aux 10 communes de la CCGP. Pour l'Agenda 22 : se reporter à l'engagement N°96.

▶ **35 En matière environnementale : gestion optimale déchets, trame verte et bleue**

Un dossier partagé avec la CCGP

Trame Verte et Bleue : le schéma stratégique d'aménagement des bords du Doubs référençant le Doubs comme élément identitaire de notre ville est établi. Reste à définir le plan pluriannuel d'investissement.

Engager activement la transition énergétique

▶ **37 Accentuer la sobriété énergétique : diagnostics, contrat de performance...**

Les diagnostics énergétiques des bâtiments les plus énergivores ont été réalisés en 2014 pour 25 000 €. A ce jour, des études de faisabilité sont engagées auprès des partenaires pour mettre en œuvre des « Contrats de Performance Énergétique » permettant de réduire les consommations. Déjà 18% de réduction sont constatés pour les consommations de l'Hôtel de Ville.

ZOOM

✓ **34 Agenda 21 et économie : Très Haut Débit (THD), ZAE Gravilliers, Critères durables**

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne (THD), Bertrand Guinchard

THD : le déploiement de la fibre par l'opérateur de réseau Orange, désigné dans le cadre du plan gouvernemental « France Très Haut-Débit » est effectif. La première armoire optique a été inaugurée en 2017, 250 logements sont désormais raccordables dans le secteur Pontarlier Village, rue de Besançon et Berlioz. D'ici fin 2017, 30 % de la ville devraient disposer des mêmes possibilités pour une couverture complète du territoire (y compris le quartier Les Etraches) en 2020. Les Pontissaliens sont par ailleurs libres d'opter pour le fournisseur d'accès de leur choix.

ZAE des Gravilliers : voir engagement N°0. Le respect des normes environnementales dans le développement de la zone est assuré (noues paysagères, suivi des espèces protégées et des prairies, ...). Critères durables : mise en œuvre de l'Agenda 21 pour son axe « Un territoire mobilisé pour un développement économique durable ».



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

ZOOM

▶ **36 Moins 5 % sur la facture énergétique en 6 ans**

La politique énergétique a été formalisée dans un plan d'action intitulé POL'EN en 10 points, décliné sur 6 ans : mise en place d'indicateurs de suivi, certificats d'économie d'énergie, marché public de performance énergétique, sensibilisation des usagers, implantation de 2 microcentrales hydroélectriques, amélioration énergétique du patrimoine, libéralisation du marché du gaz et de l'électricité, rénovation de l'éclairage public, exploitation du potentiel d'énergie solaire, réseau de chaleur urbain.



© Maxime Suter

▶ **38 Améliorer l'efficacité énergétique : éclairage public, chaudière**

50 000 € par an sont affectés au remplacement de luminaires anciens par des appareils dotés de Leds. Exemple : quartier du Toulombief en 2016. De plus, des programmes spécifiques d'investissement sont réalisés pour la rénovation de réseaux d'éclairage public (zone des Grands Planchants, rue Marguet, rue de la Gare en partie, rue Corot...).



ZOOM

✓ 43 Conforter l'exemplarité des agents et des services

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

L'exemplarité repose sur diverses actions au quotidien :
 - l'acquisition de 3 véhicules électriques et de vélos pour les déplacements des agents ;
 - une politique zéro phyto pour l'entretien des espaces publics (zéro pesticides/zéro produits phytosanitaires) : de bonnes pratiques récemment saluées par un cabinet indépendant !

- Une formation accrue des agents et des équipements qui priorisent aujourd'hui le désherbage mécanisé. Les plans d'entretien ont quant à eux favorisé la gestion différenciée des espaces.

▶ 39 Développer les énergies renouvelables : micro-centrales hydroélectriques, solaire, réseau de chaleur urbain

En 2015, 31 bâtiments communaux ont été raccordés au réseau de chauffage urbain géré par Préval Haut-Doubs, avec 10 chaufferies connectées en 2016 et 12 nouveaux branchements programmés en 2017. Un opérateur privé est en charge de la construction de 2 microcentrales hydro-électriques aux Forges et à la Fauconnière, qui devrait durer 2 ans au regard des démarches administratives nécessaires. Une étude systématique du potentiel d'utilisation de l'énergie solaire pour la production d'électricité ou d'eau chaude sanitaire est réalisée lorsque le projet s'y prête (exemple étude en cours pour l'auberge de jeunesse). Voir également engagement [N°36](#),

et comportera 53 % d'espaces verts contre 19% aujourd'hui. L'Ilôt Saint-Pierre respectera également les objectifs de l'Agenda 21 à savoir : l'amélioration de l'infiltration des eaux de pluie, la favorisation de la biodiversité en milieu urbain, la limitation de l'étalement urbain avec la reconstruction de la ville sur elle-même, la limitation des consommations énergétiques, l'amélioration de l'accueil de la petite enfance, le maintien des personnes âgées à domicile, les échanges intergénérationnels et les services de proximité. Voir également engagements [N°28](#), [29](#).

▶ 41 Développer les déplacements doux

Un dossier partagé avec Sylvie Laithier, Gaston Droz-Vincent

Se reporter à l'engagement « une ville constructive » [n°63](#), « une ville accessible » [n°101](#) et « une ville au quotidien » [N°131](#)

▶ 42 Préserver la biodiversité : jardins Chevalier, Grand Cours, prairies fleuries, eau...

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

La Maison Chevalier fait l'objet

aujourd'hui d'un diagnostic de bâtiment réalisé par une agence d'architecture spécialisée dans le patrimoine, et ce, à la demande de l'architecte des bâtiments de France. Quant au jardin, la Ville s'est rapprochée de la société d'Histoire Naturelle du Haut-Doubs afin de pouvoir ouvrir le parc aux usagers. En dépit des conditions climatiques spécifiques au Haut-Doubs, les services ont su maintenir le label « deux fleurs », par un choix étudié des variétés et une attention apportée à l'harmonie des couleurs.

Affirmer le rôle de la collectivité exemplaire

44 Charte de prévention, tri et valorisation des déchets

Dossier transféré : compétence CCGP, Préval Haut-Doubs

Ces actions sont menées par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, pour partie en partenariat avec Préval Haut-Doubs.

Privilégier un cadre de vie attrayant

▶ 40 Traiter le futur quartier de l'Ilôt Saint-Pierre selon les principes d'un éco-quartier

Ce quartier intégrera les aménagements des bords du Doubs (trame verte et bleue), des modes de déplacement doux



45 Réhabiliter énergiquement le patrimoine communal

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

La Ville sanctuarise depuis 2014, en moyenne, la somme de 1,4 millions d'€ pour la réalisation d'un programme d'entretien de son patrimoine immobilier portant sur l'isolation de planchers, de façades, le remplacement de fenêtres et portes vétustes par des équipements performants en terme d'isolation, ainsi que l'amélioration des consommations. Se reporter aux engagements **N°36 à 39**.

46 Privilégier les circuits courts

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Se reporter à l'engagement « une ville de réussite » **N°76**.

47 Assurer la lecture transversale des projets communaux

La généralisation du fonctionnement en mode projet au sein de la Ville permet aujourd'hui d'assurer une approche transversale pleine et entière de l'ensemble des actions communales. Cette co-construction des projets implique, pour chaque étape, un travail collaboratif entre différents élus et services.

Promouvoir l'éco-citoyenneté

48 Lancer le programme Eco-école

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

L'éducation au développement durable est assurée aujourd'hui notamment au travers des manifestations et opérations de sensibilisation (Ville propre, Journée de l'environnement) et par les ateliers scolaires proposés par Préval Haut-Doubs.

49 Sensibiliser les citoyens aux problématiques environnementales + 50 Promouvoir les éco-manifestations

La Ville de Pontarlier mobilise les services municipaux et de nombreuses associations dans le cadre de la Journée de l'environnement, pour sensibiliser petits et grands à la préservation de l'environnement.

51 Créer un appartement pédagogique

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Une action remplacée par l'opération « Caravane des énergies »
Se reporter à l'engagement « une ville solidaire » **N°25**.

52 Développer les échanges intergénérationnels (ateliers péri-éducatifs)

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Se reporter à l'engagement « une ville solidaire » **N°26**.



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier

URBANISME

Une ville constructive

Votre élu référent : Christian Pourny



Une ville responsable

53 Affirmer le rôle prépondérant de la ville centre dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

La Ville de Pontarlier participe activement aux réflexions menées pour l'élaboration du SCOT avec notamment des élus municipaux au sein des commissions (commission SCOT CCGP : 4 représentants, commission du Syndicat mixte du Haut-Doubs, pour l'Habitat : 2 représentants, pour l'Économie : 2 représentants, pour l'Environnement : 2 représentants, pour l'Aménagement : 2 représentants).

56 Atteindre 22 % de logements sociaux en 2020

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Cet objectif est poursuivi au travers de plusieurs programmes urbains comme l'Ilot Saint Pierre qui comptera 20% de logements sociaux, les deux lotissements communaux mais également les lotissements développés par l'initiative privée. Ainsi, le pourcentage de logements sociaux devrait progressivement passer de 19,5 à 22% entre 2014 et 2020.

57 Créer un conseil du logement social rassemblant la Ville, les bailleurs sociaux et les représentants des locataires

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne et Bénédicte Hérard

Création en mars 2017 de la Commission communale « Habitat Social ».

Une ville dynamique

58 Créer 300 nouveaux logements

Sont programmés 200 logements avec l'Ilot Saint Pierre, 60 avec les deux lotissements communaux, sans compter l'initiative privée qui peut compléter l'offre. Voir également engagements N°54 et N°56.

ZOOM

55 Ilot Saint-Pierre : renouvellement urbain et durable

Ce grand programme de reconversion urbaine s'inscrit dans la Stratégie Globale d'Aménagement Urbain (SGAU) initiée en 2015 par la Ville de Pontarlier. L'Ilot Saint-Pierre se compose de 3 quartiers qui seront reliés entre eux et aux quartiers existants pour ne former qu'un seul et même ensemble urbain : le quartier Saint-Pierre, le quartier La Fontaine, et le quartier de l'ancien centre sportif ainsi que le parking des Ecorces.

Ce projet urbain répondra demain aux nouveaux besoins en matière d'habitat, de mixité de services, d'équipement ou d'espace de vie : plus de 200 logements, une maison médicale, une résidence seniors, une crèche... Les travaux ont débuté par la démolition des anciens Abattoirs, actuellement en cours. Pour le renouvellement durable, se reporter à l'engagement N°40

ZOOM

54 Réaliser un lotissement communal pour faciliter l'accès à la propriété

Deux lotissements communaux devraient être réalisés avant la fin du mandat. Les lotissements Montaigne et des Pareuses. Le lotissement dit Montaigne pour fin 2018 avec une trentaine de logements. S'agissant du lotissement des Plans Battelin, il sera réalisé dans un second temps après avoir délocalisé les jardins familiaux.

59 Plan d'encouragement à la valorisation du patrimoine du centre-ville

Dossier transféré : compétence CCGP

Le plan d'encouragement trouvera sa réalisation dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme et Habitat (PLUIH) en cours d'élaboration par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.



✓ Mais depuis 2014, plusieurs opérations d'aménagements urbains au centre-ville ont été réalisées : requalification de la place Saint Bénigne : 1,1 millions d'€, de la rue de la Halle (en cours : 480 000 €), de la rue des Lavaux (2^{ème} tranche : 650 000 €). Aménagement du pôle multimodal (secteur gare et rue Morand : 2 millions d'€).

60 Aménager les axes pénétrants de l'agglomération

En 2017 sera créé le rond-point sur la rocade Georges Pompidou au débouché de la rue des Granges sur la RN57. L'opération doit commencer courant de l'été 2017.

61 Aménager l'espace des Forges

Le parc des Forges fait actuellement l'objet d'une réflexion aux fins de le transformer en zone ludique, les conclusions devant intervenir en 2017, sachant que la zone sera globalement requalifiée avec l'installation d'une microcentrale hydroélectrique (voir engagement N°39).

Une ville au quotidien

✓ 62 Créer une halle couverte

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard, Gaston Droz-Vincent

Voir engagement « Une ville en mouvement » N°11.

63 Étendre les pistes cyclables

Un dossier partagé avec Sylvie Laithier, Gaston Droz-Vincent

Se reporter à l'engagement « une ville accessible » N°101 et « une ville au quotidien » N°131 et N°41.

Une ville solidaire

64 Créer une Maison des seniors au sein de l'îlot Saint-Pierre

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Un appel à projet est lancé afin de choisir l'opérateur en charge de sa construction et de son exploitation. Se reporter à l'engagement « une ville solidaire » N°28.

65 Contribuer à l'implantation d'un accueil des jeunes en formation (foyer ou chambre)

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard

Se reporter à l'engagement « une ville en mouvement » N°7, une réflexion est menée dans le cadre du nouveau quartier de l'îlot Saint-Pierre pour un accueil temporaire tant d'étudiants que de travailleurs.

Une ville bien gérée

66 Réaliser un diagnostic de l'immobilier de la Ville

Des audits énergétiques sont réalisés sur 13 bâtiments communaux pour cibler les actions prioritaires et programmer des travaux à l'appui notamment de ces audits : isolation des combles, remplacement de menuiseries... (En 2015 : 10 bâtiments concernés.) La télégestion des chaufferies permet de les piloter à distance et de détecter d'éventuels dysfonctionnements (voir engagement N°37).



Une ville de réussite

Votre élu référent : Marie-Claude Masson

©IStock - Ville de Pontarlier

L'école, un lieu d'instruction et d'éducation

68 Appliquer la nouvelle organisation du temps scolaire

Le temps scolaire se décompose comme suit : ½ journée de plus, le samedi matin puis le mercredi matin en septembre 2017, de 8h15 à 11h15. École à 8h15 au lieu de 8h30 et 13h45 au lieu de 13h30. Allongement de la pause méridienne de 15'. Fin de l'école à 15h45 au lieu de 16h30. Accueil périscolaire de 11h30 à 12h15 et dès 15h45 jusqu'à 17h45.

69 Enrichir l'offre périscolaire et l'élargir aux écoles élémentaires

L'offre périscolaire sera déployée aux enfants des 14 écoles primaires publiques de la ville, assurée par les Francas, avec une hausse du budget alloué à ce poste de 198 500 € en 2014 à 533 000 € en 2017 (accueil d'enfants qui bénéficient ou pas de la restauration scolaire, accueil

périscolaire jusqu'à 17h45). Déduction faite des aides perçues par la collectivité le coût résiduel s'élève à 309 000 €.

71 Développer les nouvelles technologies dans les écoles

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

Toutes les écoles élémentaires sont équipées de vidéoprojecteurs (avant 2014 : 6 vidéoprojecteurs (2 418 €) et de 2014 à 2016 : 22 vidéoprojecteurs (14 495 €). De 2017 à 2020 : les écoles maternelles seront équipées à leur tour.

72 Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien du patrimoine scolaire

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

L'état des travaux 2014 : 106 880 € (sanitaires, remplacement de portes rideaux ...) + 392 072 € (remplacement

ZOOM

67 Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

Le principe : 24 heures d'enseignement hebdomadaire réparties sur 9 ½ journées ; une journée de classe de maximum 5 h 30 et ½ journée de maximum 3 h 30 ; une pause méridienne de 1 h 30 minimum. Le temps ainsi dégagé peut alors faire l'objet d'une offre périscolaire laissée à l'initiative de la collectivité. La ½ journée ajoutée le samedi sera basculée le mercredi matin à la rentrée 2017 suite à consultation des parents et enseignants.

fenêtres, isolation plancher ...).
L'état des travaux 2015 : 64 469 € (sanitaire, remplacement porte ...) + 228 200 € (développement durable) + 25 943 € (mise aux normes ascenseur ...).
L'état des travaux 2016 : 142 800 € (réfection de sanitaires/raccordement de chaufferie/ acoustique salle de classe ...).
L'état des travaux 2017 : 96 000 € (réfection de sols/traitement acoustique de salle) + 100 000 € travaux acoustique PPMS (alarme intrusion et visiophonie) + 249 000 € travaux radon.

ZOOM

70 Élaborer le Projet éducatif territorial (PEDT) pour un parcours éducatif cohérent et de réussite, avant et après la classe

Le PEDT a été signé le 14 avril 2015 pour 3 ans à compter de la rentrée 2014. Objectif : offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent participant à son épanouissement et à sa réussite, avant et après la classe, avec l'appui des associations locales pour les animations (études surveillées, activité d'éveil, activité retour au calme).

La restauration scolaire

73 Assurer un service de qualité

Les nouvelles mesures reposent sur l'allongement de la pause méridienne de 15 minutes, l'organisation de la restauration scolaire en 2 services pour améliorer les conditions de repas (effectifs allégés, moins de bruit ...), les actions du prestataire Elicor : cantine étoilée/repas thématiques/diététicienne/ variété et équilibre des menus.

74 Réaménager les locaux

Un nouveau site a été mis en place pour les maternelles à la rentrée 2016 : la salle du 3^{ème} âge.

Les avantages : hors locaux scolaires/centralité des lieux/organisation optimisée des Francas.

75 Modifier les services et l'animation avant et après repas

Les activités se font dans chaque école avant ou après les repas en fonction du service. Les points positifs sont : des groupes plus petits, des enfants plus calmes, des lieux plus adaptés à chaque activité, une équipe d'animateurs dédiée à chaque école et plus proche des enfants.

77 Réfléchir au terme du contrat actuel à une refonte complète de l'offre

Un dossier partagé avec Christian Pourmy

Prolongation de la Délégation de Service Public d'un an et lancement du groupe de travail sur la restauration scolaire depuis mars 2017.

ZOOM

76 Prioriser les circuits courts pour l'alimentation

Un dossier partagé avec Christian Pourmy

Le rapport d'activités 2015 montre que le prestataire Elior, en charge du restaurant municipal ainsi que de la restauration scolaire, dépasse les engagements contractuels avec pour la restauration : 39 % de produits bio et 44 % de produits locaux issus de circuits courts ou labellisés ; et pour le portage de repas : 39 % de produits bio et 42 % de produits locaux (voir engagement « Une ville responsable » N°46).

Programme de Réussite Educative

78 Poursuivre et développer ses missions pour soutenir et accompagner enfants, jeunes et parents

Le nombre de jeunes suivis a augmenté, passant de 106 en 2014 à 140 en 2016, avec un volume d'heures d'accompagnement plus conséquent, de 2434 h à 3512 h sur la même période. Des actions collectives sont menées : Ateliers Pass'Sport Forme, Expression écrite et orale, Brevet, Anglais, Confiance en soi (expression théâtrale), Alternative à l'exclusion, CLAS, Conférence, sorties culturelles. Des groupes de travail ont été constitués : décrochage scolaire (dispositif relais) et allophone.

Le conseil des jeunes de Pontarlier (CJP)

80 Moyens d'information sur son activité à destination des collégiens et lycéens

Une réflexion est en cours sur la mise en œuvre d'une lettre d'information, d'affiches dans les collèges, et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

81 Conforter la place des jeunes conseillers dans la vie locale, associative et municipale

Plusieurs actions ont été identifiées et menées : budget propre, participation aux événements et manifestations (Carnaval, Commémorations, Journée de l'Environnement, Pique-nique communal, Ville propre), proposition d'actions spécifiques (Soirée solidaire des collégiens, Médiathèque en Plein Air, collecte de la banque Alimentaire, match de l'Euro, diagnostic piste cyclables, Ponta'beach des collégiens)...

82 Les associer ponctuellement aux instances existantes, tels les conseils interquartiers

Un dossier partagé avec Isabelle Narduzzi et Xavier Garcia

Ces rencontres sont en cours de réflexion.

ZOOM

79 Organiser le renouvellement et élaborer le projet de mandat du Conseil des Jeunes de Pontarlier

Un dossier partagé avec Xavier Garcia

Les élections ont eu lieu début 2017. 15 jeunes élus (7 filles et 8 garçons) composent le CJP : 9 nouveaux élus et 6 élus du mandat précédent qui renouvellent leur engagement pour une année supplémentaire. 2 représentants pour le collège Aubrac, 3 pour Malraux, 3 pour Grenier et 7 pour les Augustins. 5 en 6^e, 1 en 5^e, 6 en 4^e et 3 en 3^e.



© Soda Magazine



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier

SECURITÉ

Une ville sûre

Votre élu référent : Jacques Prince

✓ **83 Mettre en œuvre la stratégie globale de sûreté en intégrant la sécurité économique et créer un comité de suivi local**

Un dossier partagé avec Christian Pourny

La stratégie globale de sûreté comprend plusieurs axes (prévention/médiation/protection, lutte contre les discriminations et le communautarisme, Éducation/Culture/Citoyenneté, Police municipale de proximité, Sécurité des bâtiments / aménagements urbains primaires, Système de vidéoprotection, Politique de réparation du préjudice subi). Sa mise en œuvre implique notamment des rencontres périodiques entre les élus référents et les acteurs locaux du secteur financier, industriel ou des travaux publics. Voir également engagement « ville responsable » **N°33**.

✓ **85 Formaliser deux rencontres par an avec le Parquet**

Mme la Procureur est intervenue dans le cadre de l'Observatoire de la Sécurité et des Assises du sociales.

✓ **86 Lutte contre la petite délinquance et les incivilités**

La prévention repose notamment sur l'intensification des patrouilles pédestres et cyclistes de la Police Municipale, ainsi que sur la mise en œuvre d'horaires adaptés/décalés pour élargir les plages d'interventions.

✓ **87 Dépôts de plainte systématiques pour insulte ou voie de fait à l'encontre d'agents municipaux**

✓ **88 Rappeler les obligations en matière de salubrité publique et après avertissement, verbaliser**

Cette stratégie de prévention et rappel à l'ordre s'est concrétisée par 155 interventions et 30 verbalisations en matière de salubrité depuis 2014.

✓ **89 Lutter contre la dégradation des bâtiments publics ou privés**

L'installation des caméras de vidéoprotection contribue à cette lutte. Depuis 2014, concernant les bâtiments publics, les interventions ont donné lieu à 21 rapports et 107 dépôts de main courante. Voir également engagement **N°84**.

✓ **90 Redéfinir le rôle de la Police Municipale suite à la mise en œuvre de la convention entre la Police Nationale et la Police Municipale**

Une convention de coordination a été signée le 30 juin 2016 entre la Police Nationale et la Police municipale, avec l'objectif premier de mener des actions communes entre les deux polices : patrouilles mixtes, collaboration...



© Ville de Pontarlier

ZOOM

✓ **84 Installer les équipements en matière de vidéoprotection**

Un dossier porté par Jacques Prince

Mise en place d'un système de vidéoprotection avec pose de 21 caméras à des endroits stratégiques soit de par leur position géographique (axe routier fréquenté, entrée/sortie de ville), soit de par leur nature anxiogène (occupation agressive du domaine public, regroupement permanent) ou criminogène. Depuis leur installation, ces caméras ont été utilisées pour : 37 interventions, 91 visionnages et ont permis d'élucider 15 affaires (soit 45 %). Trois nouvelles caméras seront installées en 2017. Ce dispositif est suivi par un Comité d'éthique.

▶ **92 Poursuivre la sécurisation du patrimoine communal**

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Cette sécurisation est en partie assurée par la pose de caméra de vidéo-protection, par ailleurs un diagnostic de l'ensemble des bâtiments de la Ville est en cours de réalisation afin de déterminer leur niveau de sécurité et de mettre en place des procédures précises en cas d'intrusion.

▶ **93 Appels ponctuels aux médiateurs ou animateurs de rue**

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Des contacts sont pris ponctuellement, notamment dans le cadre de l'Observatoire de la Sécurité.

ZOOM

✓ **91 Recrutement d'au moins un policier municipal supplémentaire**



- L'équipe a été effectivement confortée par le recrutement d'un policier supplémentaire, ce qui porte l'effectif à huit agents. Mais il faut noter également :
- Des renforts saisonniers de juin à septembre avec 2 agents de surveillance de la voie publique
- La mise en place d'une brigade vtt (dotation de 6 équipements)
- L'acquisition de 2 taser et de

4 moyens de verbalisation électronique (« pve » et application smartphone « gve »)
- Le renforcement de la sécurité des personnels de la police municipale par la dotation de gilets pare-balles
- L'instauration d'horaires décalés pour une meilleure proximité avec le terrain : période estivale, marché de Noël, jours de marché...

ACCESSIBILITE

Une ville accessible

Votre élu référent : Sylvie Laithier

✓ 94 Renforcer la commission d'accessibilité

La Commission Communale d'Accessibilité a été créée le 9 avril 2014. Son organisation et son fonctionnement reposent sur d'une part, des rencontres plénières où siègent notamment élus municipaux aux côtés des associations (3 à 4 fois par an), et d'autre part, une animation et un suivi assurés par les agents municipaux du Pôle Stratégie de territoire.

✓ 95 Conforter la collaboration avec les associations représentant les divers handicaps : moteur, sensoriels, cognitifs

8 associations représentent aujourd'hui tous les handicaps au sein de la Commission Communale d'Accessibilité (moteur, visuel, auditif, cognitif) : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés, Association des Malentendants, Association Valentin Haüy, Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés, Association des Paralysés de France, Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées, Association «Vivre Ensemble», Association E.L.I.A.D.

🕒 96 Voir p.16

▶ 98 Contribuer à l'accessibilité des boutiques de transports en commun

Cette action en préparation sera menée concrètement à la suite de la refonte de la Délégation de Service Public « Transport » en 2018.

✓ 99 Soutenir la mise aux normes accessibilité auprès des commerces

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard

Une aide financière individuelle a été proposée par la collectivité à toute entreprise commerciale et artisanale située dans le périmètre d'éligibilité (centre-ville) et répondant aux conditions d'attribution (maximum 30% du montant

total HT du coût des travaux de mise en accessibilité de l'entrée principale du commerce, lesdits travaux étant plafonnés au maximum à 5000 € HT.)

✓ 100 Tenir compte des contraintes liées au handicap lors des manifestations

Cette action est inscrite dans l'agenda 21. En amont de chaque manifestation, un plan d'aménagement est soumis au service par rapport à la largeur des allées, à la proximité des toilettes et au parking PMR. La mise aux normes des WC publics a été réalisée.

Mobilité transport

▶ 101 Poursuivre les aménagements cyclables et modes doux

Un dossier partagé avec Christian Pourny, Gaston-Droz-Vincent

Le travail de diagnostic du territoire sur les pistes cyclables est en cours avec le concours du Conseil des Jeunes. Se reporter également à l'engagement « Une ville au quotidien » N°131.

🕒 102 Baliser et identifier les grands axes de circulation

Un plan des diverses pistes cyclables a été réalisé en interne, en collaboration du Service d'Information Géographique de la Politique de la Ville (SIG).

🕒 103 Sensibiliser à un code de bonne conduite à bicyclette

Des ateliers menés par un agent municipal se déroulent dans les écoles primaires, principalement à destination des classes de CM2, et à la demande des Directeurs et Instituteurs. Trois modules sont dispensés : théorie en salle, agilité dans la cour et intervention en milieu ouvert.

✓ 104 Maintenir le transport urbain sur toute la ville à tarif modéré et adapté aux nouveaux rythmes scolaires

Des avenants à la Délégation de Service Public ont permis l'adaptation (avec un

ZOOM

▶ 97 Sensibiliser tous les publics aux difficultés liées au handicap avec les Assises de l'accessibilité

L'organisation des premières Assises, en novembre 2016 en deux temps forts : une conférence / une sensibilisation scolaire et grand public (manifestation biennale). Une sensibilisation est également menée auprès des élèves de CM2 et du lycée Jeanne d'Arc.



© Ville de Pontarlier

surplus financier) au rythme scolaire. Un audit du réseau est en cours, et le diagnostic réalisé s'ouvrira sur un réseau de transport adapté à l'échelle de notre ville.

▶ 105 Voir p.16

✓ 106 Défendre les dessertes ferroviaire (TGV) et routière (RN57)

Un dossier porté par Patrick Genre

Voir engagement N°1.



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier



ZOOM

96 Répondre aux obligations de la loi de 2005 sur le handicap et mettre en œuvre l'Agenda 22 :

✓ Mise en œuvre en 2016 de l'Agenda d'accessibilité programmée (Adap) de la Ville de Pontarlier, qui programme les travaux de mise en accessibilité du patrimoine bâti de la commune sur trois périodes de 3 à 9 ans. Une enveloppe de 100 000 € est allouée annuellement pour les travaux de mise en accessibilité de la voirie, depuis 2014 une vingtaine de rues et trottoirs ont été mis aux normes et plus de 50 passages piétons ont été créés. Tous les établissements recevant du public (ERP) de la Ville ont été diagnostiqués en vue de la programmation des travaux, soit 42 bâtiments.

▶ Schéma directeur de l'accessibilité pour le transport (SDA), le diagnostic a été établi mais il est susceptible d'être révisé compte tenu du renouvellement de la Délégation de Service Public « Transport » programmée en 2018, qui pourrait modifier le réseau structurellement.



ZOOM

▶ 105 Etudier l'aménagement des plages horaires du transport à la demande Ticto

Cette action sera menée à la suite de la refonte de la Délégation de Service Public « Transport » en 2018. Néanmoins, le service connaît un succès

croissant avec une progression du nombre d'utilisateurs de 18 % par rapport à 2014, et plus de 6000 voyages annuels.

Une ville talentueuse

Votre élu référent : René Emilli

MAISON DES ASSOCIATIONS

© Ville de Pontarlier

ZOOM

107 Terminer la maison des associations

Un dossier partagé avec Philippe Besson

La maison des associations accueille 23 associations pontissaliennes. L'intérieur du bâtiment de l'ancien établissement de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) a été entièrement réhabilité sur 3 niveaux, avec des salles de répétition, de réunion et de danse, dites « mutualisées » et donc ouvertes à toutes les associations pontissaliennes, ainsi que 13 espaces associatifs, des espaces de stockage et une salle de pans (escalade). L'inauguration a eu lieu le 13 mai, suivie de portes ouvertes grand public. Reste à achever la réhabilitation des extérieurs en 2017 et de la façade du bâtiment en 2018.

Investissements

108 Agrémenter la ville d'œuvres d'art éphémères ou permanentes

L'enrichissement des collections du musée municipal avec achat et dons de pièces chaque année est constant. Pour les œuvres d'art éphémères dans la ville, un partenariat est en cours de construction avec l'association et le projet d'art contemporain Art en Chapelles. Des œuvres picturales ont été installées sur la façade de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la Fête de l'Absinthe 2015. Des graffs urbains ont revalorisé certains sites tels que le préau de la Médiathèque, le centre Berlioz...

109 Élaborer un plan pluriannuel d'entretien du patrimoine culturel

La mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est effective pour la réhabilitation de Saint-Bénigne, des Chapelles Annonciades et Capucins, de la Porte Saint-Pierre, ...

Reste en 2018/2019, à réhabiliter l'orgue de Saint-Bénigne mais également la chapelle des Annonciades.

110 voir p. 18

111 Mise en valeur de la chapelle des Annonciades et des Capucins

Des études ont été lancées et doivent être poursuivies pour mettre en valeur la Chapelle des Annonciades.

Une première ébauche remise. À la demande de l'adjoint à la Culture des modifications vont être prochainement apportées.

Pour la Chapelle des Capucins, reste à trancher deux questions : pour qui et pour quel Art ? Le débat est en cours...

Animations

112 Planifier une saison artistique sous le kiosque

Le kiosque est utilisé dans le cadre des manifestations existantes (Ponta'beach, Artisans au Grand Cours, Pont des arts...) mais pas encore dans le cadre d'une saison spécifique.

113 Enrichir la saison théâtrale des Scènes du Haut-Doubs d'un spectacle « jeune public »

Un spectacle «jeune public» a été proposé lors de la saison 2015-2016. Pour 2016-2017, cela n'a pas été reconduit. La réflexion reste à poursuivre pour les saisons prochaines.

114 Amplifier l'offre du conservatoire en disciplines actuelles

L'amplitude horaire du pôle chorégraphique a augmenté depuis 2008, passant de 24h à 27h en 2015 et 29h en 2016. Un rééquilibrage a eu lieu entre le secteur classique et le secteur contemporain. L'ouverture d'une classe de basson est à l'étude pour la rentrée 2018 avec un investissement prévu pour l'achat d'un instrument à hauteur de 5 000 €.

115 Favoriser l'accueil des disciplines du cirque et du 7^e art

L'accompagnement du Ciné club Jacques Becker est constant avec la mise à disposition toutes les semaines de la salle Jean Renoir pour projections des « séances du mardi » ainsi que lors de leurs festivals Rencontres internationales et Animations.

Une réflexion est en cours autour du cirque et de l'accompagnement de la Maison du Cinéma.

116 Bâtir un partenariat avec les festivals lyriques et musicaux de la région

Dans le cadre de la programmation du Château de Joux, un partenariat avec le festival de Montfaucon a été initié pour une représentation au printemps.

117 Instauration d'une billetterie par internet pour les locations spectacles

Cette billetterie, en cours de développement, sera en ligne courant 2018.

ZOOM

118 Accueillir un concert tête d'affiche 2 fois par an, dédié à la jeunesse

Le concert Les Estivales en 2015 (Tom Frager et Inna Moja) et en 2017 avec l'accueil de SINCLAIR le 26 août prochain sont à signaler.

Reste à augmenter la fréquence de ces concerts.

119 Soutenir le concept d'université populaire des Amis du Musée de Pontarlier

L'université populaire avec les conférences mensuelles des Amis du Musée, reçoit un soutien financier.

121 Concevoir une synergie permanente entre culture, jumelage, tourisme, qui procède à l'essor économique de notre cité

Un contrat de station piloté par la CCGP avec Pontarlier est en cours de finalisation. Celui-ci intègre pleinement dans ses actions à mettre en œuvre la question de la synergie entre culture et tourisme. Quant aux jumelages, la fête anniversaire de 2014 continue de tisser des liens entre Pontarlier et Villingen-Schwenningen notamment au travers de rencontres amicales et de spectacles culturels.

122 Renforcer la collaboration entre nos services culturels municipaux et ceux de la région, des villes jumelées et suisses

Un premier travail est en cours avec les services de la Région. Il porte sur le Château et son développement touristique et culturel pour la période 2017-2023.

123 Animer le centre-ville en saison touristique : musique, théâtre de rue, saltimbanque, cinéma en plein air

Un événementiel récurrent sur l'été reste à construire du type « les vendredis d'été à Pontarlier ». Néanmoins, ces activités sont encouragées au travers du soutien apporté à d'autres manifestations existantes : Pont des Arts, dispositif PARLONCAP et séances de cinéma en plein air, ...

124 Intensifier le partenariat avec l'Office de Tourisme de Pontarlier

Une ouverture sur le Pays du Haut-Doubs est en cours, avec une fusion prochaine des Offices de Tourisme du Pays pour un partenariat plus fort.

125 Dynamiser l'attrait touristique de la ville avec les réseaux « Plus Beaux Détours de France » et « Route de l'absinthe »

Un dossier partagé avec Arlette Richard et Danielle Thiébaud-Fonck

Participation active à ces deux réseaux touristiques qui se mesure par des retombées en matière de fréquentation touristique mais également de retombées presse au travers de nombreux accueils de journalistes et de parutions d'articles sur le sujet « absinthe » notamment.

120 Tisser des liens forts entre le Château, le Musée, la CCGP et le Pays du Haut-Doubs

En collaboration avec la CCGP

Ce lien fort se caractérise notamment par la mutualisation partielle d'une partie des agents du musée municipal et du Château de Joux, le stockage des pièces du musée d'armes du château au musée, l'exposition temporaire au musée d'une partie de la collection de peinture du Château sur Haïti. L'élaboration d'un contrat de station piloté par la CCGP et d'un projet de valorisation culturelle du Château de Joux participe à cette synergie touristique et culturelle indispensable des sites et des acteurs.



© Ville de Pontarlier

126 Développer le tourisme de séjour au camping par de nouveaux thèmes d'animation : tourisme vert, culturel, gastronomique

Au niveau gastronomique, tous les vendredis soir un apéritif avec des spécialités locales est offert aux clients de la semaine et du week-end. Au menu : comté, Pontarlier...



VILLE DE PONTARLIER

ZOOM

110 Améliorer l'aménagement technique de l'Espace René Pourny, des théâtres du Lavoir et Bernard Blier

300 000 € ont été investis en 2016 sur le son, l'électricité et l'éclairage pour permettre à l'Espace René Pourny de passer du statut de salle polyvalente à celui de salle de spectacle, au bénéfice des associations locales et des tourneurs. Ces installations diminuent la facture d'équipement des organisateurs de spectacle, ce qui permettra d'attirer de nouvelles offres culturelles.

Pour les autres équipements, une enveloppe de 15 000 € est allouée chaque année pour permettre une amélioration progressive.



© Ville de Pontarlier

VIE QUOTIDIENNE

Une ville au quotidien

Votre élu référent : Gaston Droz-Vincent

Voirie

127 Assurer la propreté et faire respecter le règlement de voirie

La propreté de la ville est assurée par : Une tournée quotidienne de balayage mécanisé, 5 à 6 jours/7, et une tournée quotidienne de ramassage des 379 corbeilles de ville et des 20 cendriers répartis en bordure des espaces et des bâtiments publics et dans les parcs. En 2015, un sondage réalisé dans la rue auprès de 326 usagers donnait un indice de satisfaction de 78% sur la propreté de la ville. Pour autant, les efforts dans ce domaine resteront soutenus avec l'acquisition en 2017 d'une nouvelle balayeuse compacte 5m³ et la poursuite du déploiement des cendriers urbains.

128 Créer une équipe d'intervention d'urgence « voirie »

Une nouvelle centralisation des appels d'urgence auprès du responsable astreinte est en place, afin de déclencher les interventions avec les agents référents compétents.

129 Mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la voirie

Depuis 2014, un budget annuel d'environ 725 000 € en moyenne est consacré aux opérations de gros entretien de la voirie communale et affecté, sur proposition de la commission communale de voirie après recensement des besoins, auprès des usagers et des services en charge de l'entretien.

130 Améliorer la signalétique aux abords des établissements scolaires

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Un programme de signalisation lumineuse est à l'œuvre pour sécuriser la traversée des piétons sur les zones à risque et les abords des groupes scolaires. Ces dispositifs (3600 € l'unité) équipent aujourd'hui les franchissements sur la rocade et sur certaines rues particulièrement

circulées, et encadrent les accès des écoles (Vannolles, Péguy, Joliot Curie, Raymond Faivre, et Saint-Joseph). Certains dispositifs seront renouvelés et modernisés en 2017 (rue des Lavaux). D'autres sont encore à prévoir comme aux Etraches, en vue de sécuriser certains accès piétons.

132 Aménagement des bords du Doubs au Grand Cours et Ouillons

Un dossier partagé avec Christian Pourmy

Se référer à l'engagement « ville responsable » N°35.

133 Aménager le parking du 5 septembre, la place Becquerel et les abords du lycée Xavier Marmier et améliorer la circulation

Les premières esquisses et études de faisabilité ont été réalisées en vue de permettre l'engagement des travaux dans les années à venir. Des partenariats seront nécessaires pour ce qui concerne les abords du lycée Xavier Marmier avec la Région notamment. La réalisation d'un parking chauffé sur la place Becquerel au cours de l'été 2017 est actée.

Espaces verts

134 Réaménager le Grand cours : espace fleuris, pelouses

Au préalable des études sont à mener sur l'état sanitaire des arbres de ce site avant toute intervention.

135 Exploiter de nouveaux espaces verts : nouvelles plantations

De nombreux espaces verts sont néanmoins aujourd'hui en gestion jardinée, avec la création de prairies fleuries (au Bois de Doubs, en zone des Grands Planchants...)

ZOOM

131 Améliorer la sécurité des piétons et maîtriser la vitesse des véhicules

- Sécurisation des cheminements piétons et cyclables de Pontarlier par :
 - la réfection des trottoirs et leur élargissement si nécessaire pour respecter les normes d'accessibilité : rues Colin, du Faubourg St Etienne, de Neuchâtel, de Besançon (partie), de la Gare (partie), de la Libération (partie), du Stade, Victor Hugo (partie).
 - la création de cheminements piétons et cyclables sécurisés : rue de la Gare (partie haute), Morand, Besançon, Colin, de l'avenue de l'Armée de l'Est; de Neuchâtel, et rocade Pompidou (le long du pôle multimodal).
- Maîtrise de la vitesse des véhicules avec aménagements spécifiques :
 - Ralentisseur : rue du Gros Tilleul, rue de Besançon, rue Colin et avenue de Neuchâtel
 - Resserrement de chaussée : rue de Besançon, rue Colin, avenue de Neuchâtel et Faubourg Saint-Etienne, rue du Stade, rue Auguste Junod.

136 Aménager le parc de la Maison Chevalier et l'ouvrir au public

Un dossier partagé avec Christian Pourmy

Se référer à l'engagement « ville responsable » N°42.

Eau

137 Maintenir le service de l'eau en régie directe

L'essentiel est de garantir un prix de l'eau facturé aux usagers, contenu et équilibré. La Ville a conservé en régie l'exercice de la compétence de stockage et de distribution de l'eau potable. Des équipes spécialisées y sont dédiées 24/24h pour des missions de surveillance et d'intervention.

139 Améliorer encore la coordination des travaux : eau, voirie et réseaux secs

Des réunions régulières ont lieu entre gestionnaires des différents réseaux (Enedis, Gaz, Opérateurs téléphoniques, réseau de chaleur...) pour planifier, coordonner, voire mutualiser les temps d'interventions de chacun, afin de limiter les impacts sur la voirie.

140 Participer à la politique intercommunale liée à la protection et à la production de l'eau

Une réflexion sera menée dans le cadre du transfert de la compétence « eau » à la CCGP (loi Notre).

Bois et forêts

141 Maintenir l'exploitation de la pépinière locale forestière

Plantation et prélèvement de 1 000 plants forestiers de pépinière par an (sapin Douglas et Epicéa commun).

142 Valoriser le parc des arbres majestueux

Cette opération non engagée encore est en réflexion pour une mise en œuvre durant la 2^{ème} moitié du mandat par la collectivité et/ou en partenariat avec une association.

143 Rénover le parcours de l'arboretum

La mobilisation des moyens financiers sur les opérations d'acquisition et d'aménagement des pistes et voies forestières portées par les Associations de Syndicat Autorisé (du Buclet et du Bois de la Côte), n'ont pas permis pour le moment de valoriser cet équipement. L'effort nécessaire sera réalisé dans le courant de la 2^{ème} moitié du mandat, en collaboration avec l'intercommunalité (tourisme).

144 Organiser une découverte populaire de la forêt

La visite annuelle et thématique de la forêt communale est pilotée par les services de l'O.N.F. et proposée aux acteurs locaux, aux médias, et aux conseillers inter-quartiers (depuis 2016).

145 Maintenir les variétés sylvicoles (peuplement privilégié)

La forêt communale est gérée sous le régime de la forêt jardinée qui favorise la régénération naturelle de la forêt, néanmoins, des efforts particuliers de plantation sont menés pour transmettre aux générations futures une forêt productive (exploitation d'environ 8 600 m³/an) avec environ 3 000 plants forestiers repiqués par an (sapin et épicea douglas).

Par ailleurs, en raison du changement climatique et afin d'anticiper l'avenir, des essais d'implantation de Cèdre de l'Atlas ont été menés en 2016.

Pour préserver et accroître le patrimoine forestier productif, la collectivité a acquis une propriété boisée d'une surface de 7 ha 23 à 70 ca, portant la surface globale du domaine forestier communal à environ 1 060 ha.

Cimetières

147 Poursuivre les aménagements des cimetières

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Il s'agit d'un travail quotidien et continu : entretien permanent des allées, l'entretien manuel des espaces verts (sans produits phytosanitaires), complété par des opérations spécifiques comme l'agrandissement du jardin cinéraire du cimetière des Marnaux, la restauration de l'entrée du cimetière Saint Roch (piliers, murs, portail), la réfection des peintures des croix des tombes des soldats ou la création de nouveaux caveaux pour les familles.

ZOOM

Mutualisation

146 Mettre les moyens Ville et CCGP en commun pour une meilleure efficacité

Devant le défi budgétaire et l'engagement d'une pression fiscale raisonnée, la ville-centre et le Grand Pontarlier ont engagé une démarche de rationalisation, de leurs coûts se traduisant notamment par un mouvement de mutualisation des services ambitieux et exigeants.

C'est ainsi que les structures d'intervention sur l'espace et les bâtiments et équipements publics des deux collectivités ont été regroupées en une seule Direction des Moyens Opérationnels en charge des missions opérationnelles précédemment dispersées.

La nouvelle structure se rassemblera en 2017 dans des locaux et ateliers récemment rénovés à l'intérieur de la maison de l'Intercommunalité, rue Pierre Déchanet.



ZOOM

138 Poursuivre la modernisation du réseau d'eau

Cette compétence en régie exige aussi un effort d'investissement soutenu pour la modernisation du réseau qui se traduit comme suit :

Années	Montant des investissements (HT)		Linéaire conduites neuves (ml)	Nbre branchements plomb supprimés (U)	Nbre de fuites réparées (U)
	Travaux	Matériels et outillages			
2014	296 000	11 300	770	20	18
2015	564 000	14 300	1670	80	30
2016	285 500	234 700	1 250	41	27

SPORTS

Une ville tonique

Votre élu référent : Philippe Besson

✓ 148 Maintenir les aides financières aux associations

La baisse générale des subventions a été limitée à 5% en 2015 et 2016, avec un gel en 2017.

▶ 149 Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien des sites sportifs

Des investissements conséquents ont été réalisés en 2015 et 2016 qui ont permis la réfection des terrains de tennis couverts ainsi que la réfection du terrain synthétique du stade Paul Robbe. Chaque année, un plan d'entretien du patrimoine sportif (environ 300 000 € pour 2017) est voté. D'autres investissements sont prévus en 2017 : le nouveau centre sportif municipal (100 000 €), la réalisation du projet d'un nouveau bâtiment, l'accompagnement du CAP rugby dans la construction d'un nouveau bâtiment (120 000 €), le raccordement au réseau de chaleur de nombreux équipements sportifs.

▶ 151 Transfert des clubs du centre sportif à la maison des associations

Un dossier partagé avec René Emilli

Une partie des associations présentes sur le Centre a été transférée à la Maison des Associations. Les dernières associations non transférées (Boxing club, Ring pontissalien, CAP tennis de table, Joyeuse pétanque pontissalienne) devraient intégrer un nouvel espace restant à définir (projet CCGP).

La Société de tir pontissalienne devrait centraliser l'ensemble de ses activités sur le site de la poudrière.

✓ 153 Renforcer la pratique sportive dans les écoles sur les temps périscolaire dans le cadre du Projet Educatif Territorial

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Depuis septembre 2014, l'intervention des éducateurs sportifs dans les écoles maternelles, est équivalente à 16h par semaine.

▶ 154 Améliorer l'accessibilité et la pratique des personnes à mobilité réduite ✓ et des seniors

Un dossier partagé avec Sylvie Laithier

La mise en place d'un Pass'sports seniors (aquagym, et renforcement musculaire) rencontre un grand succès. Les travaux réalisés sur certains équipements sportifs permettent de recevoir des personnes à mobilité réduite (ex : les toilettes du site des Poudrières, l'accessibilité aux gradins du gymnase Laferrière,...).

🕒 156 Accompagner les parrainages entre clubs pontissaliens et clubs professionnels

L'expertise de l'OMS est sollicitée, pour réfléchir à la mise en oeuvre de ce développement dans les années à venir.

ZOOM

▶ 152 Créer de nouvelles structures sportives

Un dossier partagé Gaston Droz-Vincent, Christian Pourny

Un nouveau centre nautique est prévu pour 2019. Un plateau multiactivités a vu le jour dans le quartier du Bois de Doubs en 2016. Un autre équipement du même type devrait voir le jour sur le territoire avant la fin du mandat. L'aménagement du Grand Cours dans les années à venir en lien avec la trame verte et bleue devrait intégrer une partie « sportive ».



© Alexis Baud

ZOOM

▶ 155 Accueillir de grands événements sportifs

La ville de Pontarlier accueille chaque année le Tour du Doubs de cyclisme. En 2015, Pontarlier a accueilli la finale du Championnat féminin de boxe. En 2016, une manifestation a vu le jour : le Tour de ski de Pontarlier. 2017 verra l'organisation de trois championnats de France : Doublette mixte de pétanque, Foot à 11 de sport adapté et Tir par équipes. Quant à la Ponta'Beach, cet événement sportif estival grand public a vocation à devenir un événement majeur du territoire.

ZOOM

✓ 150 Renforcer les liens avec l'OMS et travailler en partenariat des projets communs



© Ville de Pontarlier

L'OMS participe à la commission municipale Sports. Ces membres sont associés sur de nombreux sujets et événements tout au long de l'année (gestion de la patinoire sur le marché de Noël, réunion régulière entre le président de l'OMS et l'Adjoint aux Sports, mise en place d'un groupe de travail sur l'évolution du dispositif de récompenses et des ambassadeurs sportifs...). L'OMS est aussi chargée de la répartition des subventions de fonctionnement des clubs, d'être l'interface entre ces derniers et la ville et de développer le « sport santé » (centre médico-sportif, conférences...). Le Maire et l'adjoint aux Sports sont présents aux AG et aux manifestations des associations.

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

une ville branchée

Votre élu référent : Isabelle Narduzzi

Enrichir en permanence l'offre en TIC

157 Ré-agencer la page « actualités » du site internet de la Ville

La refonte complète du site internet a été engagée pour une mise en ligne fin 2017 et ce, afin de proposer une plate-forme de service et d'information mieux connectée aux usagers et adaptée aux nouvelles pratiques (Smartphones, réseaux sociaux...)

159 Créer une webcam Pontarlier

L'étude technique et le choix du site sont en cours.

160 Retransmettre les séances du conseil municipal sur internet

Après études technique et financière, au regard des audiences potentielles, cette action a été abandonnée, au profit d'un développement croissant de vidéos alimentant la chaîne Youtube de la Ville pour promouvoir l'image du territoire dans divers domaines.

Supports d'info

161 Installer de nouveaux panneaux d'affichage électronique

Une étude technique et financière est en cours pour l'implantation d'un panneau d'information touristique courant 2017 au pied du Larmont, pour promouvoir les activités du site de l'Arcan et du Gounefay.

162 Installer un plan tactile interactif (disponible 24 h/24)

Dossier transféré à l'Office de Tourisme

Un écran d'information touristique est disponible et visible 24h/24 à l'Office de Tourisme de Pontarlier.

163 Améliorer la diffusion des supports d'information papier (Journal municipal et Rendez-vous animations)

Un travail a été mené en collaboration avec le prestataire qui assure la distribution de ces documents pour identifier les zones aux distributions perturbées et instaurer des vigilances particulières, impliquant une redistribution des boîtes aux lettres dans les 72h lors de réclamation d'un usager. La mise à jour de la zone de distribution de la plaquette mensuelle Rendez-vous animations a permis d'augmenter le nombre de boîtes distribuées et d'inclure notamment les boîtes portant des mentions « stop à la pub mais ou à l'information de ma collectivité ». Tout défaut de distribution peut être signalé au 03 81 38 81 48 ou communication@ville-pontarlier.com.

Événementiel

164 Conserver le Championnat de France de Tarot

En 2017, lors de la 27^{ème} édition des Championnats à Pontarlier, a été signée la nouvelle convention de partenariat avec la Fédération française de Tarot, assurant ainsi la tenue de cet événement jusqu'en 2023 à Pontarlier.

ZOOM

158 Être présent sur les réseaux sociaux et développer la couverture Wifi et l'offre sms info

La page Facebook a été ouverte en mars 2016 et compte déjà 3500 fans.

De nouveaux points d'accès wifi sont disponibles à Pontarlier avec le concours de la CCGP (Complexe du Gounefay, Maison de l'intercommunalité...). D'autres sont à venir (Halle couverte, Esplanade Pourny...). Le nombre d'abonnés au Service SMS Info gratuit a été doublé depuis 2014 pour atteindre 1 000 personnes en 2017.

Rendez-vous sur www.ville-pontarlier.fr pour vous inscrire.



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

165 Créer les « vendredis d'été » à Pontarlier

Un dossier partagé avec René Emilli

Voir engagement « une ville talentueuse » N°112 et N°123.

166 Accueillir au moins un événement d'envergure par an (congrès, festival)

Un dossier partagé avec René Emilli, Philippe Besson

En 2014 Pontarlier organisait et accueillait la Fête des Jumelages, en 2015, le centre-ville accueillait le Super Comice, des négociations sont en cours pour accueillir à nouveau un congrès d'envergure.



ZOOM

167 Créer des manifestations fédératrices et médiatiques autour de l'absinthe

Un dossier partagé René Emilli

En 2015 avait lieu la première randonnée franco-suisse de l'absinthe avec plus de 600 participants. En 2017, elle est à nouveau organisée et fusionnée avec la Fête de l'absinthe, manifestation biennale grand public proposée depuis 2005. Prochaine édition : 30 juillet.



ZOOM

✓ 174 Donner une nouvelle impulsion au pique-nique pontissalien

Déplacé du Grand Cours au centre-ville, place d'Arçon, le « Pique-nique communal » rebaptisé « Pique-nique pontissalien » accueille environ 200 personnes. L'édition du 23 juin 2017 a proposé de nouvelles animations familiales ainsi qu'une buvette/restauration légère en complément des repas principalement tirés du sac.

🕒 168 Concevoir un événement d'ampleur autour du savoir-faire pontissalien

Le savoir-faire pontissalien est à présent mis en valeur au quotidien dans le cadre des diverses cérémonies et réceptions municipales où les produits locaux (salaisons, pâtisseries, boissons...) sont proposés à la dégustation, dans le cadre des manifestations grand public (vente de produits locaux au Marché de Noël, au Championnat de France de Tarot, à la Fête de l'Absinthe, aux artisans au Grand Cours...). Cette démarche ne donnera pas lieu néanmoins à la création d'un événement nouveau spécifique, mais à une valorisation constante au travers d'actions et événements existants.

Démocratie locale

▶ 169 Amender la charte de fonctionnement des Conseils Inter-Quartiers

Un travail de réflexion entre la collectivité et les conseillers inter-quartiers est en cours pour aboutir à un nouveau schéma de fonctionnement pour poursuivre des objectifs redéfinis.

▶ 170 Leur donner plus d'indépendance et valoriser leur travail

La nouvelle charte participera indéniablement à cette évolution, néanmoins la création de rôle de référent, l'instauration de panneaux d'informations dédiées dans les inter-quartiers, l'instauration d'une rubrique

dédiée dans chaque numéro du journal municipal ou la refonte des logos et des dénominations des inter-quartiers poursuivaient déjà, ces objectifs.

✓ 171 Les associer à la soirée d'accueil des nouveaux habitants et créer dans chaque conseil une fonction d'ambassadeur

Chaque inter-quartiers est doté d'un élu/habitant référent, et l'ensemble des conseillers sont cordialement invités à participer aux cérémonies officielles de la collectivité, notamment celle dédiée aux nouveaux habitants où chacun des référents a pu par exemple présenter sa ville et son quartier en 2016.

✓ 172 Doter chaque interquartiers d'une enveloppe financière pour développer des actions du « vivre ensemble » dans les quartiers + 173 Organiser avec eux des journées thématiques

Ces enveloppes financières ont été engagées notamment dans l'organisation de temps forts et animations : « Pique-nique communal », « opération Ville Propre » au centre-ville et dans les écoles. Se reporter à l'engagement N° 174.

Communautés étrangères

▶ 175 Rencontrer régulièrement les communautés et favoriser les échanges

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Plusieurs rencontres ont eu lieu dans le cadre de sujets d'actualité, pour des échanges constructifs et informels.

🕒 176 Créer un événement interculturel

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Non réalisé à ce jour, à l'étude.



Une ville bien gérée

Votre élu référent : Patrick Genre

ZOOM

177 Fiscalité : pas d'augmentation supérieure à l'inflation

Cet engagement n'a pas été atteint pour le moment avec 1,7 % de taux d'augmentation de fiscalité en moyenne depuis 2014 pour 0,4 % d'inflation.

179 Emprunt maximum de 2 millions d'euros en moyenne par an, pour maintenir un endettement inférieur à 900€/hab. en 2020

L'emprunt s'élève à 1 735 867 € en moyenne sur 3 ans, pour un endettement par habitant de 792 € (au niveau national et pour des communes de 10 000 à 20 000 habitants, l'endettement moyen est de 944 € par habitant).

180 Investissements : 27 millions entre 2014 et 2020

L'investissement s'élève à 6 379 638 € en moyenne sur 4 ans, de fait ce sont déjà 25 518 552 € qui ont été votés en 4 ans.

Intercommunalité pour un engagement sans faille

182 Être moteur du développement de l'intercommunalité

184 Poursuivre et accélérer la mutualisation des services pour réduire les coûts de fonctionnement

Le Schéma de mutualisation a été élaboré et voté et une réflexion est lancée sur la notion de commune nouvelle. Se reporter à l'engagement « une vie quotidienne » N°146.

ZOOM

178

Fonctionnement : stabilisation des charges de fonctionnement

En 2 ans, les charges de fonctionnement ont baissé, de - 684 070 €, soit -3.6 %.

183 Porter les projets structurants pour la ville de Pontarlier : médiathèque, piscine, chambre funéraire

Dossiers portés par la CCGP

Le projet du nouveau centre nautique est déjà engagé par la CCGP, celui du centre funéraire également au travers de la Société Publique Locale nouvellement créée depuis le 1^{er} mai 2017 et le projet de Médiathèque sera étudié en 2018/2019.

185 Défendre les intérêts de la CCGP dans la recomposition territoriale en cours

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est lancée par le Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs. Voir également engagement « une ville responsable » N°53.

ZOOM

181 Tableau de bord municipal : présentation annuelle des résultats à la population

Ce tableau de bord se concrétise notamment au travers des différents éléments exposés tout au long de ce document.



Engagement N°177	+1.7 % de hausse de fiscalité en moyenne de 2015 à 2017 Contre + 0.4 % d'inflation en moyenne entre 2015 à 2017
Engagement N°178	Une baisse des charges de fonctionnement de 684 070 € entre 2015 et 2016
Engagement N°179	L'emprunt moyen sur 2015/2017 est inférieur à 2 millions avec 1 735 867 € L'endettement par habitant en 2016 est inférieur aux prévisions avec 792 €/hab
Engagement N°180	Un investissement moyen annuel entre 2014 et 2017 de 6 379 638 € soit 25 518 552 € déjà votés sur 4 ans

Osons Pontarlier Autrement

A lors que la municipalité conduite par Mr Genre vous présente son bilan de mi-mandat, vous vous attendez peut-être à ce que les élus d'un groupe minoritaire dit d'« opposition » en fassent la critique. **Nous préférons vous dire ce qui est au cœur de notre action d'élus municipaux, nos propositions pour oser Pontarlier autrement.**

Parmi ces propositions, certaines sont anciennes. Si jusqu'à présent, elles n'ont pas été retenues, nous restons fidèles aux valeurs de gauche qui les sous-tendent. Opiniâtres, nous les maintenons et continuons à les défendre.

D'autres sont des idées nouvelles car les choses changent, vos besoins évoluent et nous y sommes attentifs. En tant que progressistes, nous cherchons même plus loin en nous attachant à être, toujours, des conseillers proactifs.

Evidemment, la question des moyens financiers que supposent ces propositions n'est jamais hors de notre champ.

Et nous y ajoutons le souci constant de préserver un service public de proximité auquel vous êtes attachés. C'est pourquoi nous assumons le choix politique qui consiste à programmer et à planifier endettement et investissements pour ne pas laisser la ville se scléroser et à optimiser recettes comme dépenses dans la recherche de l'efficacité. Pour faire grandir Pontarlier et qu'en son sein tout le monde s'y trouve bien, nous proposons de :

- **Développer une stratégie « cœur de ville »** qui sache dépasser les actions ponctuelles en matière de commerce et de stationnement et qui réaffirme la fonction première de sociabilité du centre-ville en combinant amélioration de l'habitat (OPAH), embellissement de l'espace urbain (mobilité, architecture, patrimoine), une ambition nouvelle pour les mobilités (déplacements doux, services, accessibilité...), le soutien au commerce de proximité (préemption, économie mixte) et une dimension culturelle revisitée autour d'une médiathèque performante pivot d'animations et d'événements nouveaux.
- **Agir pour la propreté de tous les quartiers** en donnant les moyens aux services municipaux d'être encore plus réactifs et en conjuguant systématiquement les opérations de rénovation de l'habitat et de renouvellement ur-



© Est Républicain Haut-Doubs

Vos besoins évoluent...
changeons de point de vue

bain avec des campagnes de sensibilisation au développement durable et au civisme

- **Promouvoir le vélo et mener une véritable politique cyclable** : aménagements de voirie, libre-service, réalisation d'un plan de déplacements d'administration
- **Gérer plus scrupuleusement notre patrimoine** : il est anormal que, depuis tant d'années, les associations hébergées aux Casernes Marguet doivent mener leurs missions indispensables de solidarité dans des locaux vétustes et exigus alors que la Ville est propriétaire de bâtiments sans vocation ni projet (la Chapelle des Capucins)
- **Réaliser sur le site de la Maison Chevalier un équipement dédié à la Culture et au Vivre Ensemble** : Médiathèque, Archives, Jardin écologique et artistique, Centre de rencontres et d'animations
- **Adhérer au dispositif de l'Unicef « Ville amie des enfants »**
- **Co-construire avec les associations une charte d'engagements réciproques** : en finir avec l'infantilisation et la logique de guichet pour travailler à la simplification de la vie associative et à la redynamisation de politiques locales (Contrat de Ville, Projet Educatif, Commémorations...)
- **Mettre en place une saison culturelle dédiée au Jeune Public**
- **Soutenir les créateurs de l'Art Urbain** et réveiller le regard que nous posons sur la ville

- **Rafraîchir le parcours santé du théâtre forestier et en imaginer un nouveau sur les berges du Doubs**
- **Accorder plus de moyens au Centre Communal d'Action Social pour lui permettre de mener de nouvelles actions** : en matière d'habitat adapté, de prévention santé, de lutte contre l'isolement ou contre la précarité énergétique...
- **Construire un Projet Alimentaire Territorial** pour rapprocher productions et consommations locales
- **Prendre part davantage encore à la production d'énergies renouvelables** (solaire notamment) pour pouvoir prétendre au label « territoire à énergie positive », porter cet objectif à l'échelle de la communauté de communes
- **Encourager plus fortement les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire** qui concilient performance économique et utilité sociale et concourent à l'attractivité de notre territoire
- **Engager rapidement la valorisation culturelle du Château de Joux** qui devrait être pleinement le fer de lance d'une politique touristique ambitieuse.

Restant à votre disposition pour compléter cette liste qui ne saurait être exhaustive...



Karine Grosjean
k.grosjean@ville-pontarlier.com
Claude Debrand
c.debrand@ville-pontarlier.com
Liliane Lucchesi
l.lucchesi@ville-pontarlier.com

Propositions socialement utiles et écologiquement responsables

Les élus Pontarlier-Écologie veulent, par ce billet un peu plus long que d'habitude, montrer qu'ils sont plus une « minorité municipale de propositions » qu'un groupe d'opposition. La Ville de Pontarlier n'échappe pas à la confrontation avec les grands enjeux tels que les conséquences sociales du libéralisme dominant ainsi que les risques majeurs du bouleversement climatique en cours. À cela s'ajoutent, ou se mêlent, des paramètres plus purement locaux, liés pour la plupart à la conduite d'une politique municipale, non pas d'une première moitié de mandat, mais de 18 ans d'existence ! Nous n'avons pour autant pas la place de mentionner ici l'intégralité des sujets sur lesquels nous intervenons régulièrement. D'ailleurs peut-être serait-il bien que l'expression des groupes minoritaires puisse se faire également sur le site internet de la Ville, sur des pages dédiées. Démocratie, quand tu nous tiens ! Nous n'aborderons donc que quelques thèmes sous l'angle d'un sujet majeur qui est celui de la dépopulation subie par notre commune ces dix dernières années. Depuis le pic de population de 2007 à 2014, la ville de Pontarlier a perdu 1 526 habitants, soit 8 %. C'est considérable, surtout pour une commune qui peut profiter de la proximité avec la Suisse pour limiter le taux de chômage et maintenir un dynamisme commercial particulier. Les raisons en sont insuffisamment connues, faute de mener une étude qualitative approfondie, que nous réclamons et qu'on nous refuse. Pourtant une meilleure connaissance des causes faciliterait la recherche de solutions.

La question du logement figure certainement parmi ces causes. À ce titre, plutôt que de continuer à étendre la ville, nous proposons une claire intervention de la Ville dans la rénovation de l'habitat existant, selon des normes écologiques ambitieuses (énergie positive, gestion de l'eau pluviale, ...), et dans un souci de meilleure adaptation aux nouveaux besoins des divers segments de population (personnes âgées, jeune couple avec enfant...). Des outils existent déjà (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), d'autres sont sans doute à créer. Dédier la « Maison Chevalier » à l'habitat, plutôt que de chercher par tous les moyens à obtenir l'autorisation de la raser, permettrait de monter une opération phare dans ce domaine. Dans le champ de la construction neuve, l'occasion est belle de se montrer très ambitieux, exemplaires même, dans la réalisation du nouveau quartier dit de « l'îlot Saint-Pierre ». On n'en prend pas le chemin.

Les préoccupations liées au logement ne doivent pas masquer d'autres aspects et notamment celui des services à offrir aux habitants. Sont-ils encore en phase avec, par exemple, les besoins des ménages jeunes, souvent frontaliers ? Ceci vaut pour les moyens de gardes d'enfants, mais aussi pour les aspirations de loisirs, de culture. Le refus de soutenir le projet d'une jeune association de jeunes pontissaliens (les Arts Liés) de créer et de faire vivre un équipement culturel ouvert aux nouvelles formes musicales est certainement une erreur, mais aussi révélateur d'une distance avec cette population. Ce sont pourtant les générations les plus jeunes qui feront la ville de demain !

On peut craindre, à travers cet exemple, que ce soit la politique en matière de « vie associative » qui soit désormais en décalage avec le monde associatif. On sait que Pontarlier doit une bonne partie de son dynamisme à un tissu associatif très développé et très actif. Tout en créant une maison des associations, initiative à saluer, on a quand même réfléchi à la mise en oeuvre des tarifs d'utilisation des salles et équipements municipaux, tarifs votés tous les ans mais jamais mis en application jusqu'à ce jour. On travaille à l'élaboration d'une nouvelle « charte » (depuis 2 ans maintenant !) destinée à « responsabiliser » les associations. Il s'instaure, insidieusement, un climat de méfiance vis-à-vis du monde associatif, et notamment des plus grosses associations, pourtant fortement génératrices d'attractivité pour la Ville. Si l'on doit modifier les rapports avec les associations ce doit être en vue de libérer les énergies, et non de les contraindre, encore moins de les remplacer.

La place manque pour aborder les questions des finances et notamment de la fiscalité (presque stable pour la commune, en explosion pour l'intercommunalité), les risques liés à la poursuite de l'imperméabilisation des sols, de la conduite pour le moins délicate de la « mutualisation » avec les autres communes et ses conséquences pour les personnels (on change très vite de DRH... quand on en a un !), etc. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais toujours dans l'esprit de proposer des solutions, socialement utiles et écologiquement responsables.



Gérard
Voinnet



Cécile
Houdelot